

B2C est un organisme de certification de personnes dans le domaine du diagnostic immobilier, indépendant et non apparenté avec d'autres sociétés.

La société B2C exerce ses activités de certification en toute impartialité, structure et gère sa politique de manière à préserver l'impartialité et l'équité.

A ce titre, la société B2C s'engage à :

- Agir en toute impartialité avec les demandeurs, les candidats et les personnes certifiées
- Ne pas restreindre et ne pas recourir à des procédés destinés à limiter ou interdire de façon arbitraire l'accès à la certification,
- Etre responsable de l'impartialité de ses activités de certification et ne pas laisser des pressions commerciales, financières ou autres compromettre cette impartialité,
- Identifier en permanence les menaces susceptibles de nuire à son impartialité,
- D'analyser, de documenter et d'éliminer ou réduire au minimum les conflits d'intérêt potentiels résultant de ses activités de certification
- De garantir l'équité de la politique et des procédures pour les demandeurs, les candidats et les personnes certifiées.

Fait à Strasbourg, le 04 novembre 2014

Alexandre STEGER
Gérant